

la feuille de DpA

L'ARCHI
TECTURE
EST D'
INTÉRÊT
PUBLIC.

N°19

Elections ordinales,
sans attendre
votez DpA

la feuille N°19

Les FEUILLES N° 16-17-18-19 sont consacrées à ces élections ordinales, vous pouvez les retrouver sur notre blog : www.defenseprofessionarchitecte.fr

Édito

Un barème *p.3-4*

DpA-Ile de France

Interview croisée, la suite de la FEUILLE N°17
p.5-10

DpA-AURA

Tour de table *p.11-12*
Parole aux candidats *p.13-14*

DpA-PACA

Bilan de conseillères *p.15*
« Formation continue » *p.16-17*

Adhérez *p.18*

Un barème

U

n mot suscite une vague de protestation et inonde les discussions entre confrères Architectes, elle submerge une part des préoccupations des Conseils Régionaux de l'Ordre des Architectes : Le DUMPING !

Mais quel est ce nouveau mal qui atteint la profession ?

Le dumping n'est ni plus ni moins que le résultat d'un phénomène plus profond : les Architectes ont de plus en plus de mal à décrocher des contrats, pour tous simplement pouvoir travailler et vivre de leur travail.

De la solidarité entre confrères il n'est plus question, c'est la compétition déclarée devant tous les appels d'offres, devant toute demande privée. Il s'agit de travailler, et, en accord avec la société actuelle, le critère du choix est le prix.

Il ne s'agit pas ici de discuter de la viabilité de ce critère prix. Il nous est imposé par une société dite de « consommation » où la mondialisation propose des produits à des prix qui posent d'ailleurs question sur les processus de fabrication... modèle qui se reporte sur toute prestation, services, prestations intellectuelles...

Revenons à notre « dumping ». Phénomène qui consiste à proposer un prix inférieur aux concurrents, et oui, nous n'avons plus de confrères, nous avons des concurrents.

Jusqu'à quel point ce processus est-il tenable ? Faire tourner une structure à un coût, proposer des honoraires qui ne permettent pas de subvenir à ce coût mène inévitablement à l'échec.

Alors quelle solution autre que de taper sur les doigts des méchants confrères qui essayent de travailler ?

D'autres professions n'ont pas ce problème : elles ont un barème, qui établit une base viable pour vivre de leur activité.

Un barème plancher est indispensable à la prise de conscience d'une réalité économique et donc à la survie de notre profession. Nous ne pouvons plus nous permettre de baisser constamment des honoraires qui ne nous permettent plus de vivre de notre métier.

Nous fournissons un travail qui est souvent abstrait pour la Maîtrise d'Ouvrage.

Cependant, fournir un « dessin » à un client est un travail et il doit être reconnu comme tel. Eloigné dans l'inconscient collectif d'un produit manufacturé, concret, ce « simple dessin », qui peut paraître anodin, est en effet le fruit d'une longue réflexion qui synthétise des savoirs et compétences. Il faut le dire.

Un barème donne une valeur à notre travail. Il est une reconnaissance de notre expertise.

Alors oui, on rétorque que c'est contraire à la réglementation Européenne qui défend la libre concurrence. Mais la concurrence sur quel critère ?

Lors des concours, nous voulons défendre le critère qualité architecturale, insertion dans le site, cohérence avec le programme... le critère prix étant alors un élément parmi les autres.

Pourquoi la « libre concurrence » se ferait-elle sur l'unique argument du coût des honoraires ?

D'autres pays Européens défendent le barème, plus ils seront nombreux, plus ils se feront entendre !



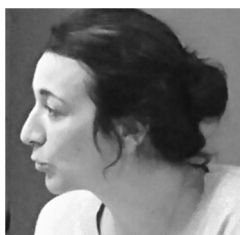
Jérôme DARNault

Candidat DpA Occitanie

Interview croisée

la suite

de LA FEUILLE N°17



Emilie BARTOLO

Olivier de CERTEAU



Jacques HESTERS

■ **Considérez-vous avoir pu réaliser des éléments de votre programme ?**

OdC - Mais non ! On ne risquait pas de l'appliquer ! Parce que les forces qui sont contre ce programme... Voyez ce qui c'est passé sur la question du seuil, quand même, c'est extraordinaire ! Dix-huit mille architectes signent une pétition, et il suffit que les promoteurs qui font les lotissements aillent au ministère réclamer :

« vous les calmez et vous nous laissez faire notre sauce ! ». Pas de problème, le Ministère va arranger le coup, et l'Ordre va crier « victoire » quand le seuil revient à 150m², c'est-à-dire aux 170m² d'avant ! C'est hallucinant ! Un jour, on écrira ça quand même, -Comment le Gouvernement peut-il faire ça sans l'aide de l'Ordre ? Ce n'est pas possible ! Le Gouvernement n'a pu faire passer les PPP qu'avec l'aide de l'Ordre ! Il ne devait pas y avoir opposition de l'Ordre ! Il n'y a même pas eu d'opposition de principe !

Et donc... tout à l'heure, il a été dit « est-ce que nous serions une opposition ? ». Moi, personnellement, je ne suis pas venu dans DpA, et à l'Ordre, pour être une opposition, ça ne m'intéresse pas du tout. C'est : soit c'est pour y faire un job ; soit ça ne m'intéresse pas. Et ce n'est pas non plus pour faire rêver qu'on va obtenir des « trucs » ! Parce que, on est en face de forces, on a tout l'appareil d'Etat, quand même, qui est en face de nous. Simplement, est-ce que ça veut dire que, pour autant, on fait comme les gens de Mouvement, c'est-à-dire, on laisse tomber, on s'adapte, et on essaie de récolter le plus de miettes possibles ? Je ne pense pas. Je pense qu'il y a une

**si une profession
entière disparaît,
comme la
profession
d'architecte, je
ne pense pas
que cela soit un
bien pour la
civilisation, ...
un architecte de
copropriété, ... ou
un architecte qui
fait, peut-être, des
grands projets
mirifiques. Il faut
que tous ces
gens existent...**

autre voie, parce que, si une profession entière disparaît - comme la profession d'architecte - je ne pense pas que cela soit un bien pour la civilisation, je ne pense pas que cela soit un bien, même un architecte de copropriété, je ne pense pas que ce soit un bien qu'il disparaisse et qu'il crève de faim, et encore moins un architecte qui fait, peut-être, des grands projets mirifiques. Voilà ! Il faut que tous ces gens existent, et parce que c'est le sens de l'architecture, c'est aussi bête que ça ! Et donc, je pense que le bilan... nous n'avons rien obtenu ! Ce n'est pas la loi CAP qui nous a fait obtenir quoique ce soit.

Et ce qui est intéressant, ça a été remarqué : il y a des gens qui le disent... on existe... DpA existe ! C'est incontournable DpA ! Alors qu'avant, c'était : « de quoi vous parlez ? » mais ce qu'il y a surtout, c'est qu'on le voit à l'approche des élections, on a des gens qui viennent vers nous, qui nous posent des questions : « on voudrait se présenter sur une liste DpA, comment peut-on faire ? On hésite ! ». Alors, tout ça, c'est un mouvement encore hésitant. Je pense d'ailleurs qu'on n'est pas, ni à la hauteur, ni à la mesure de ce qui se passe, ni à Paris, ni en province, parce que, et je vais dire un « truc » bête, c'est formidable si on a des élus - et il faudra en avoir - mais, à un moment donné, c'est surtout qui va-t-on regrouper dans DpA ? Et quelle est la qualité de ceux qu'on va regrouper dans DpA ? Et comment va-t-on faire ? Et comment va-t-on mener la discussion qui permet d'avancer.

Je pense qu'il s'agit, sur le programme que l'on a, et qui tient essentiellement en trois points : la HMO, qui a été dite tout à l'heure, le seuil et le barème ; d'autres points qui gravitent autour, mais qui en découlent si je puis dire, et je pense que, là-dessus, si on arrive à regrouper une force importante chez les architectes, je pense que ce sera important le jour où il va vraiment se passer quelque chose dans ce pays.

Voilà, c'est ce que je pense !

EB – L'application de notre programme ?

Evidemment qu'on aimerait bien appliquer notre programme ! Mais OdC a raison ce n'est pas ça qui est intéressant ! Ce qui est intéressant, c'est ce que ça porte derrière, les attentes des architectes. Ça nous confère une lourde responsabilité c'est difficile

parce qu'on défend des positions qui sont ambitieuses, pas faciles à tenir. De moins en moins difficiles quand même parce qu'en tenant bon, on arrive à faire bouger un peu les lignes. Aujourd'hui, l'abaissement du seuil n'est plus ringard, on ne se fait plus lyncher quand on prononce le mot « barème »... Et c'est pour ça qu'il faut continuer à s'organiser.

JH – Il y a quand même une chose que je juge problématique, c'est la distance entre les architectes ! Nous avons eu des débats lors de réunion avec des architectes de territoires divers lors des assemblées générales de DpA. Je ne dis pas que nous sommes des élus inatteignables, mais on sent bien qu'on est quand même loin des bases, et les architectes ne viennent pas nous voir ! On écrit des textes, on les diffuse mais il n'y a quand même pas beaucoup de retour ! On a beaucoup de mal à réunir, beaucoup de mal à identifier de nouveaux problèmes ou situations et on a un peu perdu des choses qu'on avait juste après notre élection. Je ne veux pas dire qu'on s'est enfermé, parce que nous avons tout fait, au contraire, pour nous ouvrir ! On édite « la Feuille », qui est ouverte à tout le monde ! « La Feuille », c'est quand même l'organe de communication de DpA, de son expression... et, finalement, on a peu de réactions. On est un peu « esseulés ». Enfin, c'est le sentiment que j'ai. Il y a aussi une grande difficulté de communication inter-régions.

**Aujourd'hui,
l'abaissement du
seuil n'est plus
ringard, on ne se
fait plus lyncher
quand on
prononce le mot
« barème »... Et
c'est pour ça qu'il
faut continuer à
s'organiser.**

Il y a un manque de communication entre les architectes de ce pays ! Nous avons de ce fait des difficultés pour porter ensemble des idées. La « Feuille » (et les autres médias de DpA, Blog, newsletters, FB...) est force de communication. Isolés, on a du mal à trouver les liens qui permettraient de faire rebondir nos idées. Ces dernières années, l'influence de DpA a été plus efficiente, invités par le CNOA aux réunions mensuelles des organisations représentants la profession, à l'instar de Mouvement, de la SFA ou de l'Académie.

Il n'y a pas de réunion qui pourrait se faire, aujourd'hui, qui serait légitime, sans la présence de DpA. Donc, c'est vrai qu'on a une audience ! EB était présente lors d'une réunion récente avec l'ensemble des organisations représentants la profession sur la HMO, où les lignes bougent et les idées portées par DpA sur un diplôme unique semblent faire consensus ! DpA, exerce une sorte de veille ? Quand OdC parlait, tout à l'heure, sur le seuil, je suis convaincu que si on n'avait pas milité pour le seuil, celui-ci serait encore à 170m² de surface de plancher.

■ **Pensez-vous avoir été utile dans l'exercice de votre mandat et comment en avez-vous rendu compte à vos mandants ?**

OdC – Avec toute la communication dont parle JH ! Avec « la Feuille »... il y a beaucoup de gens qui la lisent quand même, il y a beaucoup de gens qui... qui réagissent quand même, je trouve !

EB – Moi, quand même, j'ai un regret !

Au tout début du mandat, on recevait tout un tas d'informations qui nous émanaient du CNOA, du CROA, et on le rendait public dès qu'on trouvait ça intéressant. Et il y a eu une espèce d'esclandre parce qu'on avait rendu public le contenu d'une assemblée des régions sur la question du seuil. On avait retiré les noms, mais c'était très facilement devinable qui avait dit quoi sur la question du seuil. Et là, le CNOA s'est fâché tout rouge. On a eu un

« carton jaune » ! Et ils ont arrêté, d'ailleurs, de faire des comptes-rendus exhaustifs du contenu des discussions de l'assemblée des régions. Maintenant, c'est des comptes-rendus génériques ; c'est un peu en train de revenir.

Et, un peu à tort à mon avis, on a arrêté de diffuser les comptes rendus, on n'en a plus fait. On a fait preuve d'une trop grande prudence vis-à-vis de ça, et je regrette... et je pense que si je suis ré-élue, - puisque je suis la seule des trois qui se représente - j'aurais à cœur de beaucoup plus faire sortir le contenu des discussions. Alors, peut-être, sous des formes plus adaptées, moins abruptes que ce qu'on faisait, mais je pense qu'on a... n'a pas eu raison de s'arrêter !

Et quand JH parle de cette histoire de s'éloigner de sa base... ça joue aussi, je pense, beaucoup. C'est-à-dire que, tout d'un coup on a été élu, on a été au courant de tout un tas d'informations, ces informations, on s'en est servi, notamment, pour porter des positions... mais personne ne l'a su, parce qu'on n'a pas assez communiqué là-dessus ! C'est-à-dire, qu'il y avait un juste milieu entre balancer...

OdC - Et maintenant ils font attention !

EB - ... et maintenant ils font attention ! Il faudra qu'on soit un peu plus vigilant, parce qu'on est resté entre appareil dans les appareils, on a beaucoup travaillé comme ça ! Ça nous a permis de gagner en crédibilité... et on n'a pas perdu notre âme au passage ! Ça, c'était très bien ! Ça aurait pu se produire, et ça ne c'est pas produit.

Je pense qu'il faudra le dire à tout le monde, mais s'il y a un « truc », à mon avis, qui a un peu... sur lequel, je suis un peu moins fière, c'est justement ça, c'est-à-dire d'avoir posé mes fesses à toutes les réunions du conseil, avoir rôlé à 90% des réunions, avoir fait des interventions tonitruantes parfois, et, à aucun moment j'ai fait de petits comptes rendus à chaud qu'on aurait pu envoyer dans « la Feuille » ! C'est ce que j'ai voulu faire quand j'ai fait mon petit article, dans la dernière

Feuille, sur « chronique de la Tour Montparnasse ». Je pense qu'il faudra que, sur le prochain mandat, on soit beaucoup plus... actif, à faire sortir le contenu des conversations. Parce qu'en plus, ça leur fait faire attention à ce qu'ils racontent. Et ça... mine de rien, c'est quant même aussi très intéressant. Et je pense, que les gens qui votent pour nous, et nos adhérents, ils attendent ça !

OdC – Tu as raison et je crois que là... on a... il y a une difficulté, quand même, à laquelle on s'est heurtée. C'est que, il se passe tellement de choses, que, en fait, on ne pouvait pas réagir à tout ! On était trop faible quoi ! Et je pense que, c'est une des leçons à tirer, c'est que, il n'y a pas besoin d'être si nombreux ; mais, maintenant, il faut qu'on s'organise différemment.

JH – Mauplot a organisé ce qu'il appelait des « déjeuners thématiques » et qui étaient des moments de débat très fort, et cela n'a pas eu lieu dans le deuxième mandat où les débats hors bureau ont été menés en réunion du Conseil (ROC). Ce n'est pas impossible qu'on ait perdu, là, quelque chose au niveau de l'actualité. Ce n'est pas dans les commissions de déontologie qu'il y a des débats politiques... le débat sur les offres anormalement basses a été une partie de ping-pong entre le conseil et la commission ad-hoc. Il y a eu quelques retours comme ça, y compris du président de la commission de déontologie qui disait : « mais qu'est-ce qu'on fabrique ? ». Voilà ! Il y a eu des questions qui se sont posées sur les difficultés comme les offres anormalement basses, où on est complètement démuni par rapport à ça. Il y avait une rupture entre les commissions et le Conseil, et les déjeuners thématiques pourraient régler ce défaut de dialogue.

Le CROAIF a aussi organisé « Les Matinales » auxquelles on n'allait pas forcément parce qu'on a aussi du boulot perso... le CROAIF y menait des débats avec les architectes mais, c'est vrai qu'on n'était pas toujours partie prenante dans ces discussions qui ne nous intéressaient pas toujours. Sur le BIM, on a une manière différente de l'aborder, souhaitant que cela ne soit pas imposé partout et toujours. Nous exprimons des revendications pour une aide à l'équipement des agences, une rémunération adaptée pour la mission.... On ne sait pas si ça va vraiment servir, ou on ne sait pas si les maîtres d'ouvrage et les petites entreprises pourront vraiment mettre ça en place.

OdC – Les matinales étaient très verrouillées !

JH – Je me suis dit : « je suis élu, je fais mon job ». Je pense indispensable d'être présent le plus possible. J'ai assumé notre rôle pour les conciliations, et à chaque fois j'ai été remercié par les archis des deux parties.

OdC - ... c'est marrant, parce que les conciliations, ça s'est retourné ! C'est un « truc », qui n'était, quand même, pas très favorable, je trouve, pour les architectes. Mais, depuis que nous faisons des conciliations, c'est vrai, les architectes, ils le savent, ils nous remercient.

JH - ... Dans une conciliation entre deux architectes, c'est vrai qu'on arrive en tant qu'élu ordinal à faire que les gens en sortent apaisés. On trouve un terrain d'entente, on coupe souvent la poire en deux et, finalement, ça arrange tout le monde. Personne ne perd la face, tout le monde s'y retrouve à peu près.

Dans les jurys de la HMO : Là aussi, on fait le job ! EB faisait allusion au fait qu'on était (nous élus DpA) peut-être plus tolérant, pas plus



« laxiste » ; parce que laxiste cela voudrait dire que l'on ne s'intéresse pas à la chose - mais on est, peut-être, plus tolérant sur le fait d'attribuer la HMO... on a bien senti, dans certains jurys, qu'il fallait absolument en refuser certains. Lors des délibérations certains membres disaient : « on va délibérer à la fin de la journée » ! Moi je leur disais : « Non, je ne vois pas pourquoi on ne délibérerait pas au cas par cas, ou au moins à la fin de la matinée... Et on procédera de la même manière pour l'après-midi... ». En plus le niveau monte d'année en année et c'est super de voir ces générations de jeunes de mieux en mieux formés.

Je pense pourtant, que là aussi, il y a un constat partagé sur les difficultés, les dysfonctionnements et les iniquités induites par une HMO hors cursus, et j'ai envie de dire que là aussi on a fait doublement le job.

EB – Là, tu vois... encore aujourd'hui on m'a remerciée dans un jury : « ce n'est pas tous les représentants de l'Ordre qui disent ce que vous dites ! ». Et mine de rien, tu as beau dire que c'est détendu, je suis convaincu que c'est un peu grâce à nous, même beaucoup grâce à nous, parce qu'on est arrivé avec de la bienveillance. Ce qui n'est pas le cas de tous.

On nous a appelé « corporatiste » quand on a été élu en 2010 ; « poujadiste » ; et des trucs « méchant-istes », mais on était simplement « confraternel », et ça, c'est un « truc » qu'on a, qu'eux n'ont pas. Parce qu'on pense que sans les architectes il n'y a pas d'architecture que quand on défend les architectes, on défend l'architecture.

Et donc, on défend les architectes, et on est bienveillant à leur égard. Etre bienveillant, ça ne veut pas dire : « t'as le droit de faire toutes les conneries du monde » ; ça veut juste dire il faut qu'on regarde la réalité du terrain en face. Et en jury HMO, ça se voit énormément.

OdC – Et dans les jurys... les jurys sont un peu clivés. Et moi, ce qui m'a frappé, c'est que, à chaque jury, je me fais toujours, au moins, un copain ! Des gens qui n'auraient pas réagi à

une époque, et là, réagissent différemment. Dans le jury, je n'étais plus tout seul ! Voilà. Et quand c'est X X X, ça compte, quand même !

■ ***Vous terminez un mandat de six ans, qui a été prolongée d'une année pour cause de réforme territoriale, au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de la région Ile de France.***

Dans quel état d'esprit abordez-vous les dernières semaines qui vous séparent de la fin de votre mission ?

OdC – Vivement la quille !

EB – [rire] c'est un peu surréaliste ! On nous a tellement dit que c'était la fin et la date des élections ne faisait que se reporter que j'ai fini par me dire que ça ne finirait jamais !

C'était une expérience enrichissante. Moi, en plus, c'est particulier, j'étais élue, je n'avais pas trente ans !

■ ***Quel est le bilan que vous tirez de cette expérience, et, plus largement, que pensez-vous de cette propagation des idées de DpA constatée vers d'autres régions de France et d'Outre-Mer aux élections de 2013 ?***

EB – Mais c'est pareil, je pense que ça portait ! En 2010, on ne l'a pas fait tout simplement, on n'a pas envoyé d'appel à candidature nationale. On l'aurait fait, je pense qu'on aurait eu « propagation ». Et là, quand on a fait notre petite réunion au CROAIF, on n'était peut-être pas cinquante personnes, mais il y avait des personnes combatives, et moi, j'étais contente de voir des gens, qu'on ne voit pas d'habitude au bureau, qui nous disaient : « vos mots d'ordre, ce sont toujours les mêmes depuis dix ans, ils sont toujours d'actualité, et on va continuer de les défendre ! »

Ça aussi, c'est important d'entendre ce genre de choses !

J'ai hésité longtemps à me représenter, parce que j'avais un peu l'impression de radoter ! Ça fait sept ans que je défends toujours les mêmes positions, pied à pied. Alors, quand un petit rayon de soleil, comme la réunion des organisations professionnelles sur la HMO se produit, Ça me donne envie de repartir ! Mais c'est vrai que des fois il y a des moments plus fatigants mais je suis encore trop jeune pour être blasée ; donc j'y retourne, et j'y vais moins naïve.

Moins naïve et encore plus combattive, parce que ce qu'on n'a pas perdu ou gagné, parce que le seuil par exemple sur le mandat, je considère que c'est quelque chose qu'on n'a pas perdu, ce n'est pas quelque chose qu'on a gagné. Quand on a été élus, il était à 170m² SHON ; à la fin du mandat, il est à 170m² SHON. Voilà ! On ne l'a pas perdu ! Bon ! Eh bien, c'est déjà ça, quand n'a pas perdu ! Et maintenant, il va falloir reconquérir !

Comment on fait ? On s'organise, on se fédère ! Ça n'aurait pas de sens, s'il n'y avait pas l'association DpA agissante à côté de l'institution. Je ne conçois pas mon engagement à l'intérieur de l'Ordre s'il n'y a pas un engagement à l'extérieur de l'Ordre. Ce qui fait que, même si je ne suis pas élue, je resterai à l'extérieur de l'Ordre. Voilà ! Je continuerai de militer sous d'autres formes.

Y a-t-il une question qui ne vous a pas été posée et à laquelle vous auriez aimé répondre ?

JH – Cela aurait pu être : « Regrettez-vous de vous être présenté et d'avoir été élu ? »

En l'occurrence, je ne regrette rien au contraire, j'ai servi et appris énormément. Je pense toutefois que sept ans, c'est suffisant et qu'il faut faire confiance à de nouvelles têtes. La dernière année a été un peu longue

les agences se cassent la gueule, il n'y a plus de boulot nulle part, quand il y a des concours il n'y a plus que 3 invités au lieu des 5 avant, le dumping fait des ravages, on bosse gratos tout le temps....

puisque, à chaque fois, c'était un peu comme « Achille et la tortue », on devait arriver, et puis, finalement, l'arrivée était toujours reportée. La dernière année (une de plus dois-je le rappeler) a été un peu longue, mais je ne doute pas que le souvenir en soit positif et cette période de ma vie passée furtivement.

Alors, sûrement des regrets, oui !

L'autre jour, j'ai poussé une « gueulante ». J'ai dit : « ça fait sept ans que je suis élu, j'ai l'impression que ça sert à rien du tout, les agences se cassent la gueule, il n'y a plus de boulot nulle part, quand il y a des concours

il n'y a plus que 3 invités au lieu des 5 avant, le dumping fait des ravages, on bosse gratos tout le temps.... ». Enfin, bon ! Qu'est-ce que j'ai fait pendant sept ans ?

C'est vrai que le constat, il est quand même assez maigre ! N'empêche, j'ai personnellement passé de nombreuses heures à nous réunir, écrire sur de nombreux sujets, assister à des discussions..., militer pour le maintien et l'encouragement aux concours, et c'est compliqué d'expliquer pourquoi le concours devrait aussi être pour des petits projets, même s'ils ne s'appellent pas un « concours » mais une « MAPA », avec production rémunérée de pièces graphiques.... les concours sont quand même conservés pour les bâtiments publics, imposés pour les logements neufs aidés par l'état. On a quand même frôlé la catastrophe !

EB – Ca, c'est encore un « truc » qu'on n'a pas perdu ! [rire]

JH - ... qu'on n'a pas perdu, et c'est vrai que le débat sur les concours, le débat sur la HMO, le débat sur le seuil, on ne pourra pas dire que ça n'a pas eu une influence sur le débat général.

Ça, c'est sûr !

DpA-A U R A

AUvergne-Rhône-Alpes

Tour de table du 27 juillet



A U R A

■ DpA est cohérent et homogène et ne s'entoure pas de verbiages consensuels, il va directement au but, l'application des fondamentaux utiles et indispensables aux architectes et cela sans dérogation. ⇨ seuil, barème, diplôme unique intégrant la HMONP au cursus d'études, indépendance de l'architecte, respect de la loi MOP, concours rémunérés,... , cotisation ordinale plus juste et solidaire,... création du rapport de force pour que soit organisée une large conférence de défense des professionnels architectes et urbanistes, porteurs de la défense des valeurs architecturales et urbaines au bénéfice de tous.

■ Il est aussi important de faire noter que les points sur lesquels DpA combat depuis des années commencent à être soulevés par d'autres *, comme par exemple la mise en place d'un barème afin d'arrêter le dumping social **

* Le CAE (Conseil des Architectes Européens) préconise maintenant l'application d'un barème pour les pays européens

** En Allemagne les architectes viennent d'obtenir leur barème, avec l'aide de leur gouvernement, contre les directives de Bruxelles ! (pays où le seuil est de 25m² !).

■■ Si DpA est généralement perçu dans la profession (grâce aux envois réguliers de courriers), beaucoup d'architectes demandent ce

que c'est : un syndicat, un nouvel Ordre, un concurrent de l'Ordre, un concurrent des syndicats ? ?

■ DpA est un groupement d'architectes au niveau national, qui cette année présente 50 candidats sur 4 grandes régions (Ile-de-France, AURA, PACA, Occitanie). Il n'est pas un parti politique avec une idéologie, son importance est son existence au niveau national, il est une force de proposition dévoué à sa profession. Il s'adresse à tous les architectes, de l'artisan, sans l'opposer, aux grosses agences. Il répond à l'intérêt de l'ensemble de la profession réglementée. Il ne veut pas faire passer l'Ordre par-dessus la barrière... il considère les CROA comme instruments au rôle majeur pour remonter les problématiques au CNOA, interlocuteur des pouvoirs publics.

■ DpA est un collectif pour conduire l'Ordre vers le rôle qu'il devrait assurer de défense de la profession, pour l'Intérêt Public qu'est l'Architecture... pour que l'Ordre soit la courroie de transmission des nécessités des architectes vers leur ministère de tutelle et non l'inverse actuel en sens unique... et, comme DpA le conseille déjà depuis plus de deux ans, que l'Ordre avec les autres organisations de la profession (Syndicats et Associations), appellent communément à une « **Conférence Nationale**

de défense de l'Architecture et des Architectes » afin de créer un vrai rapport de force pour être écoutés.

■ ■ En conséquence, il est décidé de présenter DpA ainsi : « **DpA est un collectif d'architectes unis, régionalement et nationalement, pour une dynamique de l'Ordre au profit de la défense de la profession d'architecte** ».

■ DpA a déjà réussi à faire bouger certaines lignes et influencer sur les consciences par ses prises de positions... il faut maintenant aller plus loin dans ses objectifs.

■ Il est ici important de noter que l'indépendance de l'architecte ne peut perdurer s'il se multipliait les opérations conception/réalisation, contrat globaux, PPP, et non-assujettissement au Code des Marchés Publics et autres contournements de la loi MOP.

Malgré l'attention que certains peuvent avoir pour ces types de contrats (*ce qui n'est pas condamnable en soi*), rappelons simplement que plus de 60% de la profession est structurée en agences de moins de 2 personnes. Et donc qu'à terme c'est la disparition de la pratique existante, faisant vivre la majorité de la profession (*et bien mal pour beaucoup*), avec aussi à terme la remise en question de l'Architecture d'Intérêt Public pour le (et la) remplacer par d'autres intérêts.

■ Le slogan « Résister » a une connotation vindicative et conservatrice. Mieux que de démontrer que le statut d'architecte est mis en difficulté, il faut faire valoir la créativité constructive de notre profession et que l'innovation fait partie de nos recherches.

• *Bien sûr c'est l'avenir qui compte, néanmoins on ne peut évoluer que sur la base des acquis conservés, on ne peut construire que sur des bases, des fondations existantes . . .*

Petites et grosses agences n'ont pas les mêmes objectifs mais ensemble peuvent défendre nos valeurs communes sur l'Architecture avec architectes... et pour cela, DpA permet de dépasser les divergences gauche /droite

■ Nous proposerons au CROA AURA qu'il y ait, en plus des conseillers, des référents dans les divers territoires, afin de permettre un dialogue pour faire redescendre les besoins locaux vers la centralisation régionale.

■ Il faut avancer vers une promotion de notre métier par les pouvoirs publics et obtenir le seuil zéro !

Egalement il faut fédérer le public par une communication culturelle, afin d'éviter de se couper de ses besoins et de la relation nécessaire aux réponses à lui apporter... ne pas apparaître comme des huissiers obligés !

Il faut assurer la promotion de l'Architecture afin que le grand public comprenne notre rôle et comprenne que notre travail mérite salaire. Nous pourrions travailler sur des concours d'idées démontrant que nous avons un rôle à jouer pour la société. Il faut faire évoluer l'Architecture par la pédagogie.

■ Les élus DpA Auvergne ont combattu pour un pôle de communication (*avec moyens financiers*) pour les deux « sous » régions (Rhône-Alpes et Auvergne).

■ Il faut aussi œuvrer sur l'amélioration de nos instruments relationnels avec le public que sont les Maisons de l'Architecture... expliquer notre rôle par rapport à la réglementation.

■ Nous devons nous dresser contre les obligations administratives, qui, non seulement, nous sont imposées mais qui en plus nous chargent de responsabilités pour lesquelles nous ne sommes pas - ou très mal - rémunérés avec une déconsidération du public par rapport à notre travail.

Dans ce système peut-on assurer notre créativité et garantir l'Intérêt Public de l'Architecture ?

■ Les concours rémunérés, sans critères économiques ou de chapelle, sont les moyens d'accès à la commande publique à développer pour l'accès des jeunes équipes à la création. C'est aujourd'hui leur seul moyen de pouvoir un jour construire une école, un équipement collectif, des logements, de remplir leur fonction sociale de protection de l'intérêt public.



Michaël LEMONNIER

Architecte dplg et co-dirigeant, avec Sylvie Grally de la société X-éO architectes depuis 2002. Basée à Clermont-Ferrand et prochainement à Riom dans le Puy de Dôme.

Pourquoi je me présente aux prochaines élections ordinaires de notre grande région Auvergne Rhône Alpes sur la liste DpA?

Parce que DpA, c'est avant tout une émergence d'idées de consœurs et de confrères, pour aller dans la valorisation de notre métier d'architecte et de sa production première qui est l'architecture – déclarée d'utilité publique depuis 1977.

Mais si je me présente, c'est aussi que ces 15 années de pratique professionnelle au sein de mon agence, me donnent un regard mitigé sur notre belle profession... Un regard passionné, parce que notre métier est l'un des plus beaux – créer et construire le cadre de vie de notre société – ses logements, ses entreprises, ses équipements publics...

Mais aussi un regard déçu, indigné, énervé sur le manque de considération de nos compétences, sur le manque de confiance et de compréhension de nos institutions envers notre matière- J'en ai assez d'être reconnu d'utilité publique et d'avoir à m'excuser d'être architecte, d'avoir à expliquer sans cesse mon métier, ses enjeux, ses responsabilités, et pourquoi mes honoraires doivent être à la hauteur des missions qui me sont confiées...

Mes actions, si je suis élu avec une équipe solidaire et volontaire iront, au-delà des fonctions régaliennes de l'ordre, vers :

- La promotion de la culture architecturale vers le grand public, en soutenant et en accompagnant les CAUE, nos maisons de l'architecture et toutes les associations en lien avec la culture architecturale,
- Le renforcement des liens confraternels entre les architectes pour une corporation solidaire, solide, efficace et armée pour affronter les défis de demain.

Johan CHAPPART



Architecte dplg et co-dirigeant de la société COREAR créée en 2014 avec Maxime GROS et Claude GUILLET à LYON.

Si je me présente aux prochaines élections ordinaires de notre nouvelle grande région Auvergne Rhône Alpes sur la liste DpA, c'est pour contribuer à améliorer la dynamique de l'ORDRE dans la défense de notre profession afin que non seulement notre métier mais aussi notre savoir-faire soient mieux compris et respectés. En tant que jeune architecte, je garde espoir que nous puissions faire évoluer le regard sur notre métier considéré d'intérêt public mais malheureusement pas suffisamment reconnu comme tel. Mais je me présente aussi pour faire évoluer la mise en œuvre de l'habilitation à la maîtrise d'Œuvre que nos jeunes confrères

et consœurs vivent sous le label HMONP. Il existe en effet une réelle difficulté pour eux à faire valoir un statut de jeune diplômé qui n'est pas un stagiaire et qui se voit imposer un rythme de formation en alternance qui trouve difficilement sa place dans l'exercice de la profession.

Qu'il s'agisse de trouver un emploi avec ce statut aussi bien que de s'inscrire dans une école d'architecture. Mais aussi de valider les acquis de l'expérience professionnelle. Il conviendrait que l'encadrement de l'habilitation à la maîtrise d'œuvre s'harmonise avec la pratique de notre métier sans en pénaliser ses acteurs. En effet, ce statut aujourd'hui génère une réticence à l'embauche et nous devons pouvoir aider les écoles d'architecture à mettre en place un cadre de fonctionnement cohérent à l'avenir. Votez pour l'équipe DpA : un collectif d'architectes unis pour améliorer la dynamique de l'Ordre et défendre la profession d'architecte.



Francois PEYRARD

J'exerce mon métier d'architecte associé, à Vienne en Isère, avec passion et engagement.

Après la révolution industrielle du XIXème siècle, notre société traverse une nouvelle mutation qui inscrit définitivement notre planète dans l'ère anthropocène. Tout comme notre planète, notre environnement professionnel est exposé à de nombreuses perturbations qui remettent en cause le statut de l'architecte.

Le fait que 60% de la profession soit structurée en agences de moins de 2 personnes justifie cette « exception culturelle » française. Cependant,

ce qui est aujourd'hui une richesse à l'échelle des territoires ne doit pas devenir une faiblesse face aux enjeux de demain. Nous devons préserver notre diversité tout en reconnaissant que l'urbanisation croissante et le regroupement de compétences favorisent la création de grandes agences. Dans un contexte national et européen, elles développent des stratégies bien différentes de la proximité pratiquée par le plus grand nombre d'entre nous. Il est donc légitime que les attentes soient distinctes.

Malgré les doutes et les difficultés rencontrées par notre profession, cette situation est une force car elle stimule notre créativité et nous encourage à faire preuve d'audace.

Nous devons défendre les valeurs du métier d'architecte au profit de l'intérêt général et de la qualité du cadre de vie de nos concitoyens. Plus qu'une responsabilité, c'est un devoir.

Convaincus du bien-fondé de notre démarche au sein de l'ordre, nous t'invitons à soutenir l'engagement de la liste DPA pour relever ce défi.



Guy ROUX

Architecte DPLG à Valence

Voici mon questionnement par rapport à la profession...

« L'architecte serait-il enfermé dans une tour d'ivoire, avec tous ses problèmes ? »

Pour moi, cela viendrait de 3 choses :

- 1- de notre isolement
- 2- de notre absence sur la scène sociale populaire
- 3- d'une image floue chez nos partenaires.

Je n'aborderai ici que ce troisième point :

Mais, qui sont nos partenaires ???

Ce sont nos clients + nos ailiers + des indifférents...

Nos clients sont ceux pour qui on travaille : Maîtres d'usage / Maîtres d'ouvrage / Collectivités / Familles / ... responsables associatifs ...

Nos ailiers sont ceux avec qui on travaille : BET / Entreprises / Artisans / Fournisseurs

Les « indifférents », c'est le contexte : ce sont les médias, la recherche, la politique, la philosophie, les arts, etc.

On voit bien que ces 3 Classes de partenaires, très différentes, ne nous mobilisent pas vraiment, sauf à très court terme, à l'occasion d'un projet ou d'un chantier précis.

Pourtant, notre job est créatif, mais dans la Crise qui s'amplifie, on l'a oublié et chacun dans notre petite affaire, dans notre syndicat, on est installés dans le court terme (pour survivre), qu'interrogatifs et créatifs.

Mais que faudrait-il faire ? Qui peut prétendre savoir la recette ?

Créer, c'est prendre de la hauteur ! Osons sortir de notre Citadelle rassurante, et provoquons des rencontres pluridisciplinaires ciblées en visant le bien de tous et non plus notre petite entreprise.

C'est ce que je recherche au sein de DpA, pour faire fructifier l'Ordre au service des architectes.

A

Bilan des 3 conseillères CROA-PACA depuis 2013

C

6

ACTIONS en faveur du RAYONNEMENT de la PROFESSION

A

P

- Envoi d'une enquête auprès des Ordres européens sur la diversité des pratiques de nos confrères. Rencontre à Bruxelles avec le Conseil des Architectes Européen.
- Réflexion sur l'Urbanisme de projet par la mise en place de PLU en 3D avec plusieurs communes pilotes de PACA.
- Maquette d'un panneau d'affichage de Permis de construire qui serait mis à disposition des confrères pour valoriser leur intervention sur le territoire.
- Mémento professionnel à destination des jeunes inscrits, sur les éléments à vérifier avant de déposer un Dossier de Demande de Permis de Construire.
- Projet de lettre adressée à la Chambre des Notaires PACA afin de les sensibiliser aux délais nécessaires à l'établissement d'un Dossier de Demande de Permis de Construire.
- Refonte du Contrat d'Architecte de la Maison Individuelle pour une analyse critique adressée au Conseil National de l'Ordre des Architectes.

6

ACTIONS pour PREPARER L'AVENIR avec la FORMATION CONTINUE

- Envoi d'une enquête auprès des confrères PACA pour évaluer leurs attentes sur la formation continue.
- Depuis la fin administrative du SESAME en 2013, recherche de nouveaux partenariats avec des organismes de formation nationaux.
- Proposition de participation financière du CROA pour réduire le coût par stagiaire de la formation des jeunes inscrits en PACA.
- Préparation de la candidature du CROA PACA comme membre institutionnel du REFGA (Réseau national de Formation Continue des Architectes).
- Accueil des confrères Corses pour une mise en réseau de la formation continue entre le Continent et l'Île de Beauté.
- Recherche de nouvelles formations en adéquation avec l'évolution du métier d'Architecte.

= 12

BONNES raisons de voter DpA pour poursuivre ce travail.

« Ni un parti, ni un syndicat, ni une secte ... DpA ce sont des Architectes libres, réunis en association et dont le seul but est de promouvoir l'Architecture en défendant la fonction d'Architecte. »

BILAN 2013-2017 « FORMATION CONTINUE » du CROA PACA

Véronique TOUSSAINT (en partenariat avec Jean-Luc ROLLAND)

2014

- Analyse factuelle de l'état de l'offre de Formation continue en PACA et prise en compte de la cessation administrative du SESAME.
- Organisation et diffusion d'une enquête auprès des confrères PACA sur les leviers de la formation continue en PAC

LIMITES DE TEMPS DE TRAJET

Moins de 15 minutes

27,76 %

De 15 à 40 minutes

41,77 %

Plus de 40 minutes

20,40 %

COÛT / JOUR / PERS

Moins de 400 € TTC

83,99 %

De 400 à 600 € TTC

15,21 %

Plus de 600 € TTC

1,12 %

ELLES SONT UTILES POUR

Aide matérielle

70,32 %

Toute ma structure

26,68 %

Certaines de mes collaboratrices

12,02 %

Personne

2,20 %

ELLES ONT VOCATION À

Anticiper une évolution de l'ouvrage

78,82 %

Permettre une remise à niveau

97,88 %

Répondre à un besoin immédiat

88,10 %

Autre

5,13 %

ELLES M'ONT AIDÉ

Oui

73,61 %

Non

11,52 %

Je ne me souviens (pas de formation)

14,87 %

MON BESOIN EN FORMATION

BTP

70,12 %

Logements collectifs

66,69 %

Maison individuelle

64,16 %

Tertiaire

30,29 %

Urbanisme

21,54 %

Paysage

17,43 %

THÉMATIQUES RÉCURRENTES

BSC / RT 2012

49,90 %

Réhabilitation durable en bâti ancien

44,78 %

Accessibilité PAVI

21,27 %

Construction bois

32,46 %

Conduite de chantier

26,12 %

Contrats de maîtrise d'œuvre (public et privé)

22,39 %

Économie des projets

26,12 %

2015

- Enquête mail auprès de confrères pour valider les thèmes et les niveaux attendus en fonction des lieux de formation proposés. Synthèse des résultats.
 - Participation au GT Formation continue du CNOA.
 - Formation AdAP avec subrogation – Gepa – mai 2015
- 3 sessions (1 journée) sur 3 lieux (Marseille - Le Muy - Forcalquier) = **53 architectes formés**
- Questionnaire post-évaluation formation AdAP. + synthèse des résultats
- Formation AdAP avec subrogation – Gepa – juin 2015
- 1 session complémentaire (1 journée) sur Marseille = **22 architectes formés**

- Organisation de la formation FeeBat (Mausane - Forcalquier - Le Muy - Drap) avec mise en commun des frais de location répartis sur les 4 lieux de manière égale.
 - Création d'une charte qualité formation continue CROA PACA / Organisme de formation.
 - Participation au GT Formation continue du CNOA
 - Formation BIM niveau I avec prise en charge partielle du FIFPL - CFAA
- 2 sessions (2 journées) sur 2 lieux (Marseille - Antibes) = **27 architectes formés**
- Formation FeeBat avec prise en charge complète du FIFPL - Ecole d'Avignon
- 3 sessions (2 journées) sur 4 lieux (Mausane - Forcalquier - Drap - Le Muy) = **70 architectes formés**

2016

- Formation BIM niveau II avec prise en charge partielle du FIFPL - CFAA
- 1 session (2 journées) sur 1 lieu (Saint-Maximin) = **9 architectes formés**
- Candidature reçue du CROA PACA comme membre institutionnel du REFC'A (Réseau de la Formation Continue des Architectes). Le **CROA PACA étant le 1^{er} et le seul Conseil Régional à être admis au sein du Réseau.**

- Rencontre des Syndicats et CAUE pour la mise en réseau des institutions autour d'une formation Création d'agence « itinérante » sur le territoire PACA et à destination des jeunes inscrits pour 2017 composée de :
- 6 sessions d'environ 2 jours étalées de janvier à juin 2017
- Formation BIM niveau I avec prise en charge partielle du FIFPL - CFAA
- 2 sessions (2 journées) sur 2 lieux (Marseille - Nice) = **23 architectes formés**

2017

- Formation Création d'agence « itinérante » sur le territoire PACA et à destination des jeunes inscrits.
- 6 sessions d'environ 2 jours (janvier à juin 2017) = **30 architectes formés**
- Formation BIM niveau II avec prise en charge partielle du FIFPL - CFAA
- 1 session de 2 jours à Marseille = **8 architectes formés**

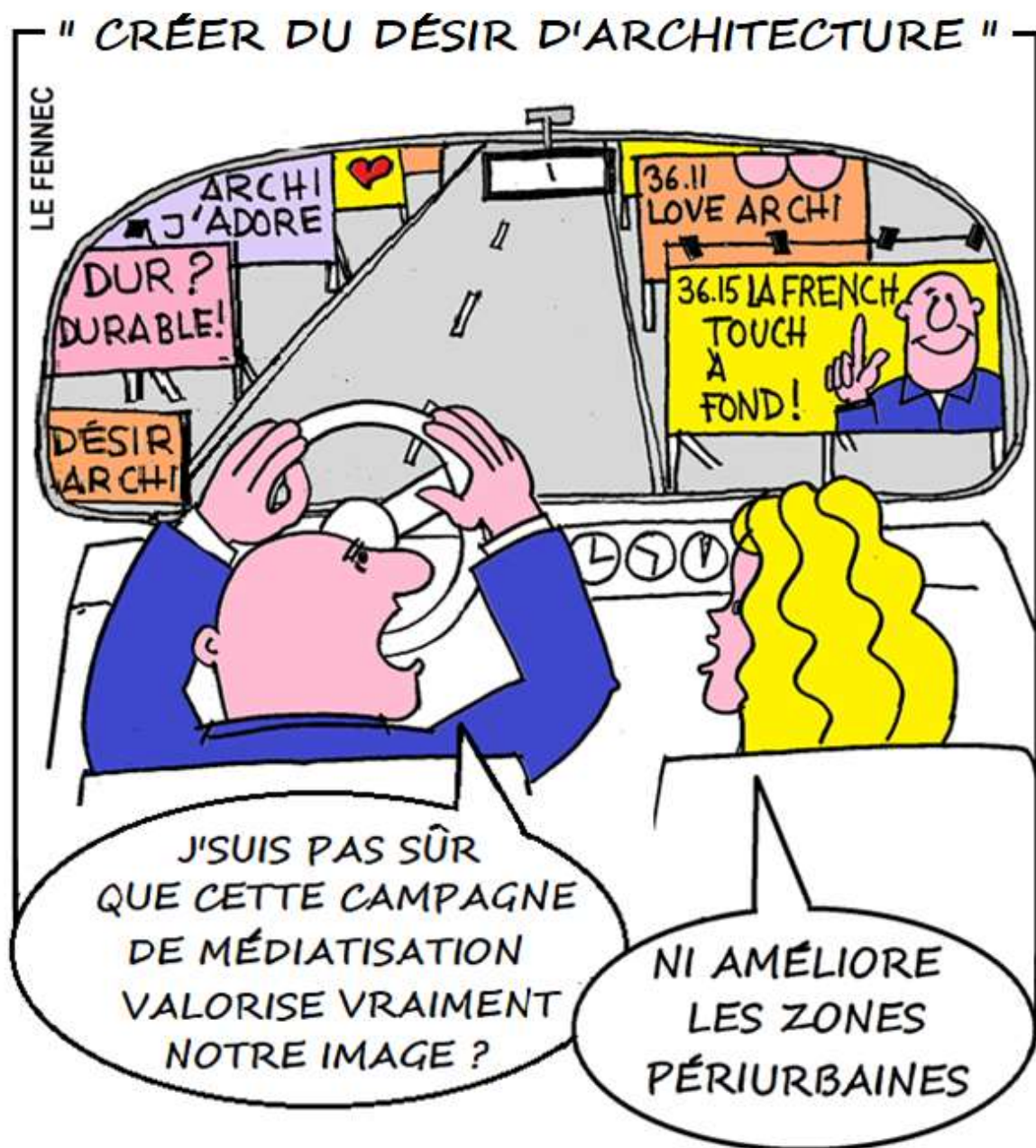
- Formation Permis d'aménager avec prise en charge partielle du FIFPL - CFAA
- 2 sessions (2 journées) sur 2 lieux (Marseille - Nice) = **30 architectes formés**

AU TOTAL, plus de 270 architectes formés en 3 ans !

RETOUR SATISFACTION DES STAGIAIRES

- Formation AdAp
- 90% des stagiaires se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits
- Formation FeeBat
- 98% des stagiaires se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits

- Formation BIM
- 100% des stagiaires se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits
- Formation Jeunes Inscrits (En cours)
 - Formation Permis d'aménager (En cours)



« Ni un parti, ni un syndicat, ni une secte ... DpA ce sont des Architectes libres, réunis en association et dont le seul but est de promouvoir l'Architecture en défendant la fonction d'Architecte. »

Adhérez à DpA sur notre blog :

www.defenseprofessionarchitecte.fr